

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 47 (1967)
Heft: 2: Recherche spatiale et industrie électronique

Vorwort: Avant-propos
Autor: Schumann, Maurice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS



(photo O.R.T.F., Jean-Claude Mallinjud)

En me demandant de préfacier son numéro consacré à la Recherche spatiale et à l'industrie électronique, la Revue économique franco-suisse m'a fait un honneur que j'ai accepté avec plaisir. Il est bon qu'une revue aussi sérieuse apporte à ses lecteurs des éléments d'information et leur permette de se former un jugement dans des domaines dont l'abord peut sembler difficile mais qui conditionnent la vie économique d'aujourd'hui et plus encore celle de demain. De plus, quelques semaines après que le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, au Bourget, ait fermé ses portes, le moment paraît venu de faire le point.

On a pu voir, à l'occasion de ce Salon, le développement très important que la France a accordé depuis quelques années à l'industrie spatiale et à l'électronique. Il s'agit là de domaines de pointe qui témoignent du génie inventif de notre temps et la France devait à sa grande tradition scientifique de participer aux recherches et aux découvertes qui honorent notre époque.

Mais les industries qui en découlent ont pris une signification plus grande encore. Elles constituent, en cette seconde moitié du XX^e siècle, ce qu'un économiste a appelé « la deuxième révolution industrielle ». Aux industries traditionnelles telles que la sidérurgie, l'automobile ou le textile, sont venues s'ajouter des techniques toutes nouvelles: recherche nucléaire et spatiale, électronique, informatique, etc. Si les unes comme les autres demandent de la main-d'œuvre, des capitaux et des matières premières, bref une puissance économique, les industries récentes font appel, en outre, aux capacités d'innovation d'un pays et à son potentiel intellectuel. Elles réclament des efforts de recherche constamment renouvelés.

Dans un monde où l'irruption de la science remet sans cesse en question les supériorités acquises, la recherche apparaît comme le seul moyen qu'un pays possède pour préserver son indépendance économique et accroître sa prospérité.

Telle est donc la voie que notre pays s'efforce de suivre. La vocation scientifique de la France et son intérêt économique y trouvent tous deux leur part.

En quelques années, les résultats obtenus dans le domaine de la recherche spatiale ont été considérables, puisque la France, après avoir lancé avec succès depuis 1965 cinq satellites scientifiques, se classe aujourd'hui en troisième position parmi les puissances spatiales.

Quant à l'industrie électronique française, indispensable d'ailleurs à toute recherche spatiale, elle compte aujourd'hui 130 000 personnes dont 35 000 ingénieurs et techniciens et son chiffre d'affaires atteint la moitié de celui de l'industrie automobile. Son haut niveau est comparable à celui de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne fédérale.

Dans ces domaines de pointe, le rôle que jouent les pouvoirs publics apparaît chaque jour plus décisif. Eux seuls peuvent orienter et coordonner les efforts de la nation, assurer leur cohésion et leurs débouchés. La création du Centre National d'Études Spatiales en 1961 et celle, toute récente, de l'Institut de Recherche d'Informatique et d'Automatique sont apparues comme des nécessités.

Et ce sera également une réflexion politique qui permettra de dépasser, dans ces domaines, le cadre strictement national. La « deuxième révolution industrielle » va de pair avec la mutation du monde politique moderne et en particulier avec celle de l'Europe.

Les industries de pointe devraient aider les pays européens à prendre conscience de leurs intérêts communs face à la concurrence des grandes sociétés étrangères. En même temps, elles suggèrent le type de réalisations capable de susciter la solidarité et la coopération: l'exploration de la matière et celle du cosmos permettront, je l'espère, aux Européens de dépasser leurs problèmes particuliers et de forger leur unité.

Maurice Schumann

Maurice SCHUMANN,
Ministre d'État,
chargé de la Recherche Scientifique
et des Questions Atomiques et Spatiales.